

rapport 2019 sur la responsabilité d'entreprise

En raison de notre origine régionale, la responsabilité d'entreprise et le développement durable sont des thèmes qui nous accompagnent depuis toujours et se reflètent par conséquent dans nos valeurs et notre culture. La continuité et le suivi des relations sont des caractéristiques centrales de notre modèle d'affaires et de notre manière d'endosser notre rôle et d'exercer nos responsabilités dans la société et envers nos parties prenantes.

Responsabilité d'entreprise

- 27** Avant-propos
- 28** Nos étapes importantes en 2019
- 29** Modèle d'affaires durable
- 31** Éléments de la responsabilité d'entreprise
- 36** Évolution de l'économie régionale
- 37** Besoins et protection des clients
- 39** Responsabilité envers la société
- 40** Rôle d'employeur
- 45** Responsabilité envers l'environnement
- 47** Culture d'entreprise et compliance
- 48** Stabilité de l'entreprise

Avant-propos

Chère lectrice,
cher lecteur,

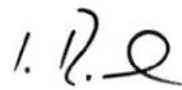
L'an dernier, les thèmes de l'environnement et de la protection climatique ont été très largement relayés dans les médias, ce qui ne changera probablement pas dans un avenir proche. L'économie, en particulier, et donc les entreprises se doivent d'assumer leurs responsabilités et de prendre le virage de la durabilité pour contribuer à la construction d'une société orientée vers le long terme.

« Nous assumons notre responsabilité en intégrant par exemple les aspects de durabilité dans notre processus d'investissement et en appliquant des critères d'exclusion dans les financements de la clientèle entreprises et commerciale. »

L'an dernier, Valiant a une nouvelle fois saisi ces multiples défis à bras le corps et apporte ainsi sa pierre à l'édifice. Ainsi, parmi les mesures adoptées, nous avons par exemple introduit des critères d'exclusion contraignants dans les opérations financières et intégré des aspects de durabilité dans nos affaires de placement. Toutefois, si nous prenons notre immense responsabilité au sérieux envers l'environnement, nous nous engageons aussi vis-à-vis de nos collaborateurs, en garantissant notamment l'égalité salariale entre hommes et femmes. De plus, nous avons introduit de premières mesures pour augmenter la proportion de femmes aux postes de direction.

La responsabilité de l'entreprise et le développement durable sont des thèmes qui accompagnent Valiant depuis de nombreuses années et se reflètent par conséquent dans nos valeurs et notre culture. La continuité et le suivi des relations sont des caractéristiques centrales de notre modèle d'affaires et de notre manière d'endosser notre rôle et d'exercer nos responsabilités dans la société et envers nos parties prenantes.

Nos principales parties prenantes sont les clientes et clients, les collaborateurs, les actionnaires ainsi que la société et l'environnement. Nous entretenons un dialogue permanent avec leurs représentants afin de comprendre leurs demandes et poursuivre ainsi notre développement. Le rapport de gestion vous fournit une vue d'ensemble de nos activités et de nos avancées dans le domaine de la responsabilité d'entreprise.



Jürg Bucher
Président du
conseil d'administration



Ewald Burgener
CEO

Nos étapes importantes en 2019



Critères d'exclusion pour les financements

Valiant a introduit des critères d'exclusion dans les opérations de financement. Ainsi, nous évaluons les financements de projets pour la clientèle entreprises et commerciale à l'aune de thèmes sociaux et environnementaux controversés. Si nos normes ne sont pas respectées, la transaction est rejetée.

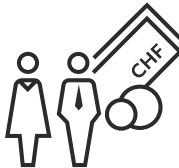
→ Pour tout complément d'information, se reporter à la page 46.



Critères d'exclusion et intégration ESG dans les activités de placement

Outre les critères d'exclusion, Valiant a introduit, pour l'analyse et la sélection des titres dans le cadre de placements ainsi que pour l'évaluation de nos différents produits de placement, des critères dits ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) de MSCI, un prestataire reconnu sur le marché et spécialisé dans ce domaine. Nos fonds en actions et notre fonds obligataire ont la note ESG minimale « A » de MSCI.

→ Pour tout complément d'information, se reporter à la page 37.



Égalité salariale entre femmes et hommes

Valiant garantit l'égalité salariale entre hommes et femmes au moyen de l'instrument développé à cet effet par la Confédération. L'égalité salariale est régulièrement contrôlée et des mesures sont adoptées en vue de la garantir, si besoin est.

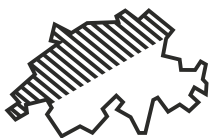
→ Pour tout complément d'information, se reporter à la page 41.



Engagements en faveur de l'efficacité énergétique et des ressources

En 2019, Valiant a organisé un « myclimate Company Challenge » avec tous les apprentis de deuxième année d'apprentissage d'employé de banque. L'objectif de ce concours était de réaliser des bénéfices avec des idées vertes : le Company Challenge permet aux apprentis de concevoir et de concrétiser des projets liés au développement durable.

→ Pour tout complément d'information, se reporter à la page 46.



Achat local de biens et services

Valiant contribue ainsi à la création de valeur dans la zone de marché, par le paiement d'impôts, le versement de dividendes et de salaires, mais également en s'approvisionnant en produits et services locaux. Plus de 90 % des biens et services que nous acquérons proviennent de notre zone d'activité.

→ Pour tout complément d'information, se reporter à la page 39.

Modèle d'affaires durable

La clientèle, les collaborateurs, les investisseurs et les partenaires commerciaux manifestent des attentes toujours plus élevées à l'égard de Valiant. Ces attentes dépassent le cadre des relations d'affaires courantes que nous connaissons et entretenons depuis de nombreuses années et ont pour caractéristique commune de porter sur la responsabilité entrepreneuriale et durable. La pratique commerciale de Valiant est responsable et durable. Nous assumons cette responsabilité, aujourd'hui comme demain. Nous nous développons en permanence et soignons tant la forme que la communication pour rendre la durabilité et la responsabilité d'entreprise encore plus concrètes et transparentes aux yeux de toutes nos parties prenantes.

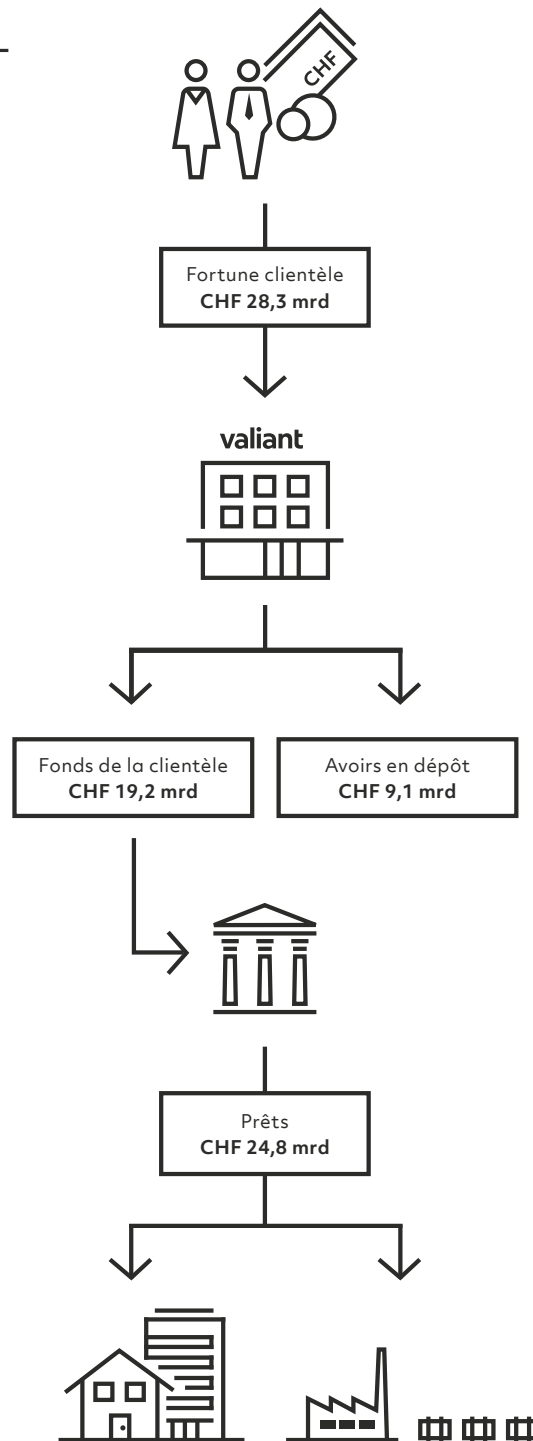
La durabilité a toujours été fortement ancrée au sein de Valiant. De nombreuses relations clientèle de longue date s'appuient sur notre histoire, marquée par la fusion de nombreuses banques régionales. Nous connaissons nos clients et nos clients nous connaissent. Notre modèle d'affaires simple, responsable et durable s'articule autour d'une zone d'activité à la délimitation géographique claire au sein des frontières nationales, de notre positionnement de prestataire financier pour particuliers et PME et de la proximité avec le client déjà évoquée.

Répercussions environnementales du cœur de métier

Les fonds et l'épargne que les clients nous confient servent à la fois à financer la propriété du logement par des hypothèques ainsi que les petites et moyennes entreprises. Le montant des nombreux prêts octroyés est bas ou moyen. Les biens immobiliers et les entreprises financés étant exclusivement en Suisse, nous les connaissons parfaitement, de par notre ancrage régional et notre proximité avec la clientèle. Ce faisant et compte tenu de la densité de la réglementation helvétique, le respect de nombreux aspects écologiques, économiques et sociaux se situe comparativement à un niveau élevé. Les quatre segments de clientèle bien définis excluent ipso facto pour Valiant les engagements de grande envergure

assortis de risques correspondants. Valiant ne finance aucun projet qui entraînerait des violations des droits de l'homme, une pollution environnementale à grande échelle, des travaux forcés ou le travail d'enfants. Notre portefeuille de crédits actuel reflète la composition des branches économiques des PME en Suisse. Il est dès lors largement diversifié et ne comporte aucun gros risque. L'exposition aux risques de durabilité est, elle aussi, marginale.

Notre modèle d'affaires durable – en toute simplicité



Clients La base client se compose à 89 % de clients privés et à 11 % d'indépendants et de petites et moyennes entreprises.

Fonds de la clientèle CHF 19,2 milliards
Les fonds de la clientèle forment la base du financement de la propriété du logement et des PME.

Avoirs en dépôt CHF 9,1 milliards d'avoires clientèle sont investis, dont une partie dans des placements durables.

Refinancement Valiant se refinance à plus de 77 % avec des fonds de la clientèle, mais aussi, en sus, sur le marché des capitaux. Le refinancement diversifié repose sur plusieurs piliers.

Financement de la propriété du logement Les maisons individuelles et propriétés par étages financées par Valiant sont toutes en Suisse.

Financement des PME Valiant finance exclusivement de petites et moyennes entreprises ainsi que des indépendants établis en Suisse. De par notre ancrage régional de longue date, nous connaissons nos clients et leurs activités.



Valiant travaille uniquement en Suisse. Compte tenu de la densité de la réglementation helvétique, le respect de nombreux aspects écologiques, économiques et sociaux se situe comparativement à un niveau élevé. Ce contexte constitue une assise solide pour le modèle d'affaires durable, responsable et simple de Valiant.

Éléments de la responsabilité d'entreprise

Valiant attache une grande importance à la stabilité et au long terme, ce qui se reflète entre autres dans notre politique commerciale et représente le fondement de notre conception de l'action responsable et entrepreneuriale. La continuité et le suivi des relations sont des caractéristiques centrales de notre modèle d'affaires et de notre manière d'endosser notre rôle et d'exercer nos responsabilités dans la société et envers nos parties prenantes. Ces dernières années, nous nous sommes concentrés continuellement et systématiquement sur la responsabilité d'entreprise et, ainsi, nous avons développé une approche globale du thème.

Politique de responsabilité de l'entreprise

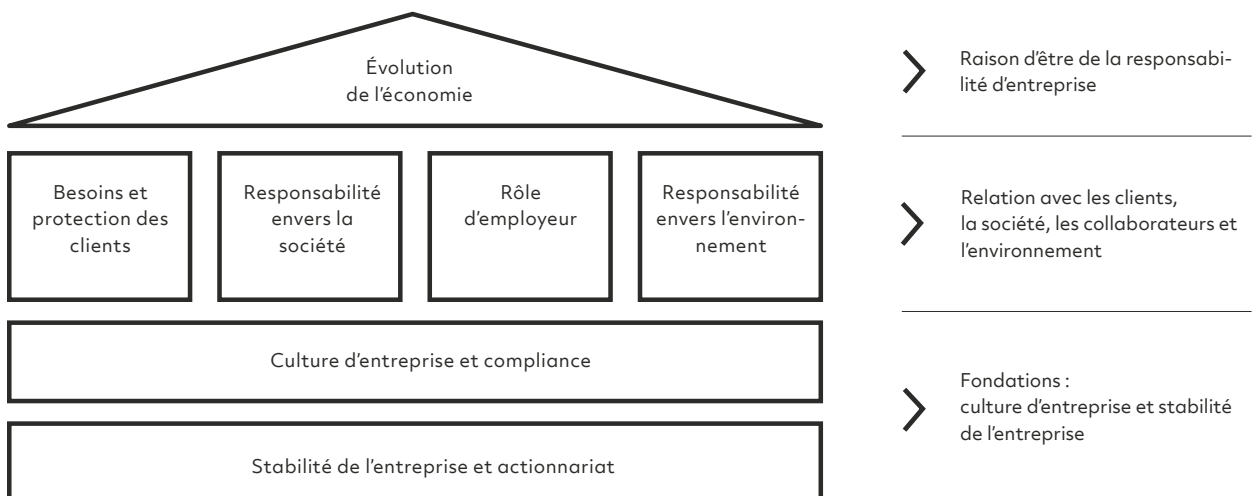
Nous avons élaboré notre politique de responsabilité de l'entreprise pour la première fois en 2017 et l'avons encore peaufinée en 2019. Le conseil d'administration a approuvé la nouvelle politique de responsabilité de l'entreprise le 11.02.2020. Elle vaut pour la période 2020–2024. À l'aide de quelques formulations percutantes, elle présente les grandes lignes de notre conception de la

responsabilité d'entreprise. Elle est conforme à notre code de conduite, lequel précise comment nos collaborateurs doivent incarner nos valeurs au quotidien. La politique prend appui sur nos sept pivots de la responsabilité d'entreprise, qui ont été définis suite au dialogue avec les différentes parties prenantes. Cette politique présente en outre les modalités selon lesquelles Valiant s'organise en matière de responsabilité d'entreprise et la manière dont les responsabilités sont régies. La gestion de la responsabilité d'entreprise et la définition des objectifs sont du ressort du conseil d'administration, de même que l'approbation de la politique précitée. Au niveau opérationnel, la responsabilité est assumée par le CEO. Les thèmes afférents à la responsabilité d'entreprise sont abordés à intervalles réguliers au sein du comité de direction et du conseil d'administration. La politique de responsabilité de l'entreprise et le code de conduite sont publics et publiés sur le site Internet de Valiant.

Éléments de notre responsabilité d'entreprise

La responsabilité d'entreprise telle que nous la concevons est un édifice formé de sept éléments. Ses fondations sont constituées de la stabilité de l'entreprise et de la culture d'entreprise. Sur elles se dressent les quatre piliers qui représentent nos relations avec les quatre principales parties prenantes. La raison d'être de la responsabilité d'entreprise, à savoir contribuer à l'évolution de l'économie, symbolise la toiture de l'édifice.

Notre conception de la responsabilité d'entreprise

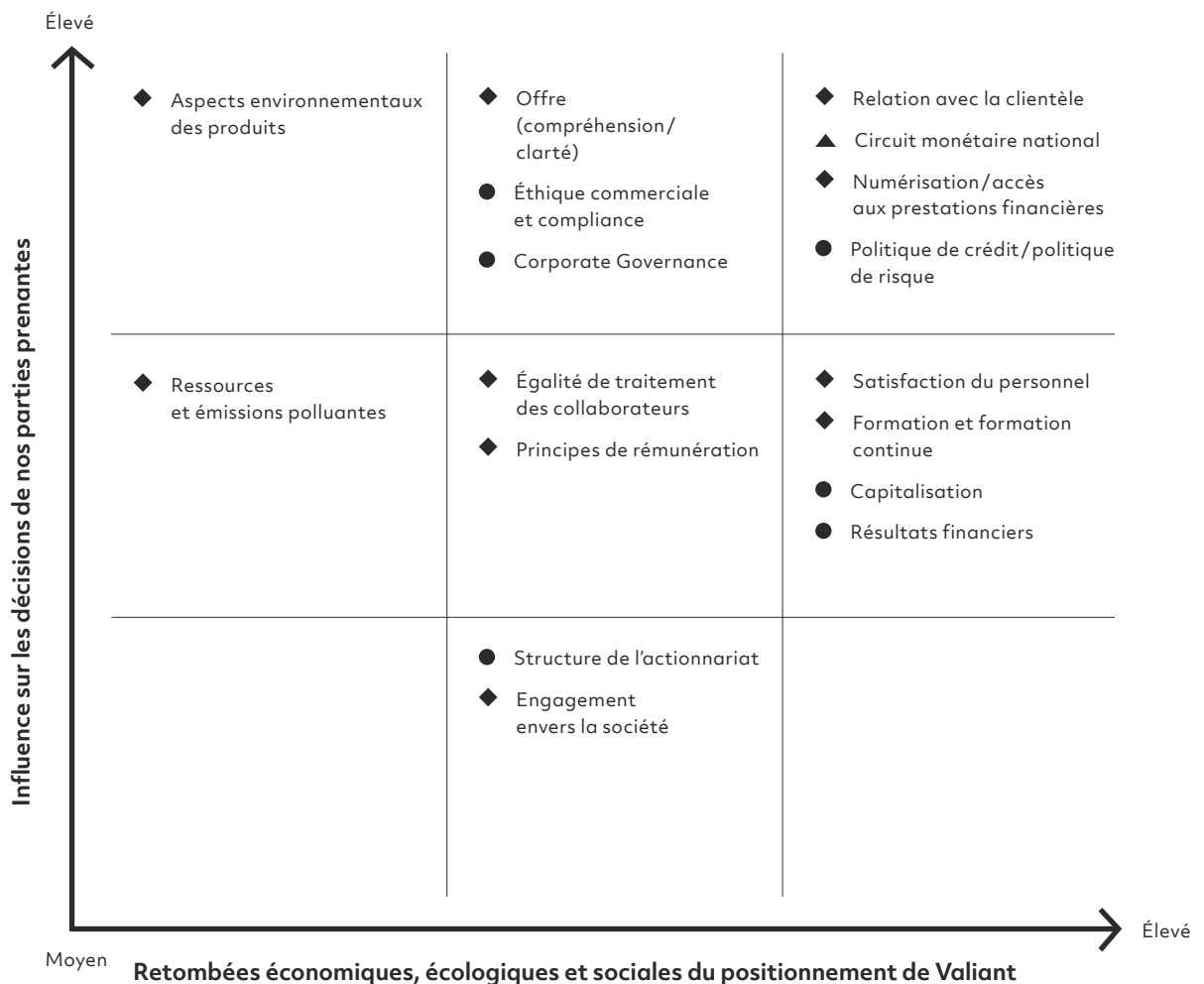


Principaux champs d'action

Les sept éléments de notre responsabilité d'entreprise ont été élaborés et définis dans le cadre d'échanges menés avec nos parties prenantes internes et externes. En outre, une analyse de pertinence a permis d'identifier à l'époque les thématiques essentielles liées au développement durable. Ces thématiques conservent toute leur actualité pour Valiant et servent de principe directeur pour nos activités à l'instar de notre responsabilité d'entreprise. Dans les années 2017 et

2019, nous avons procédé à un recadrage de la matrice de pertinence ci-dessous, afin qu'elle reflète l'influence et les répercussions de nos activités sur notre environnement. La compréhension des thèmes qui intéressent au premier chef nos parties prenantes externes y gagne en transparence et en précision. Ces thèmes forment ainsi la base permettant de fixer les priorités des futures initiatives et mesures relevant de la responsabilité de l'entreprise et d'établir des rapports.

Matrice de pertinence



- ▲ Raison d'être de la responsabilité d'entreprise
- ◆ Relation avec les clients, la société, les collaborateurs et l'environnement
- Culture d'entreprise et stabilité de l'entreprise

Information transparente

Les résultats de l'analyse de pertinence nous fournissent en même temps des indices sur la manière de perfectionner l'établissement de rapports. Ces derniers respectent les exigences de la Global Reporting Initiative (GRI). Le présent rapport de gestion a été établi en conformité avec les normes GRI : « option core ». Pour nous, le développement de ce type d'information s'inscrit dans un processus continu. Nous invitons donc nos parties prenantes à échanger régulièrement avec nous, afin que nous puissions identifier les attentes concrètes. De plus, nous entendons poursuivre nos activités liées à la responsabilité de l'entreprise en fonction des objectifs et des besoins, et continuer de communiquer sur les efforts que nous déployons ainsi que sur leurs résultats.

Échange avec les parties prenantes

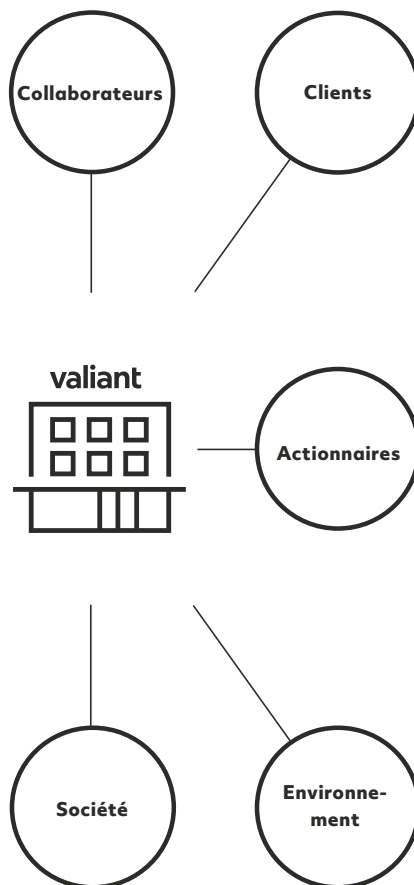
L'entretien de bonnes relations reposant sur la confiance est à la fois un des atouts de Valiant et un élément important de notre positionnement sur le marché. C'est pourquoi nous cherchons à nouer le dialogue à différents niveaux avec les partenaires en contact avec nous dans le cadre de nos activités quotidiennes. La représentation fortement simplifiée de notre réseau de relations ci-dessous illustre parfaitement nos échanges avec les parties prenantes les plus importantes.

Dialogue avec nos parties prenantes

Satisfaction des collaborateurs La satisfaction et l'engagement de nos collaborateurs sont mesurés tous les deux ans. Les résultats de ces enquêtes sont discutés au sein du comité de direction et communiqués au conseil d'administration. Des mesures correspondantes en sont déduites.

Réunions du comité de direction et du conseil d'administration Afin de prendre le pouls des collaborateurs et des régions, le comité de direction se réunit régulièrement dans différentes succursales et dans différentes régions, et le conseil d'administration au moins une fois par an. En 2019, le comité de direction a rendu visite plus de dix fois à différents sites dans la zone d'activité de Valiant et s'est entretenu à ces occasions avec les cadres de la région.

Soutien régional Valiant accorde son soutien au sport, à la culture, à la société, à l'écologie et à l'économie au travers de plus de 2000 mesures modestes et de 50 engagements plus importants.



Satisfaction des clients La satisfaction de notre clientèle privée et entreprises est mesurée au moyen de sondages réguliers, et d'éventuelles mesures d'optimisation sont définies.

Événements clientèle Valiant organise différents événements clientèle, par exemple, la série « Économie et placements ». Au total, 1500 clients ont pris part aux sept événements organisés dans le cadre de cette série.

Échanges avec les investisseurs Valiant rencontre régulièrement en Suisse et à l'étranger des investisseurs institutionnels, organise des roadshows et participe à des conférences pour investisseurs.

Rapports À compter de cette année, nos quelque 31 200 actionnaires reçoivent avec l'invitation à l'AG le nouveau rapport abrégé relatif à l'exercice 2019. La première édition du nouveau concept est placée sous la devise « simplement avec entrain. » et illustre, par exemple, l'élan insufflé par Valiant à son expansion.

Échange volontaire Valiant prend part à des études et entretiens sur une base volontaire un échange fructueux avec des organismes de protection de l'environnement afin de s'améliorer constamment.

Valiant et les objectifs pour un développement durable

En 2015, les États membres de l'ONU ont adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable. L'Agenda 2030 constitue le référentiel de base sur lequel s'appuient tous les efforts déployés au niveau national et international pour relever des défis mondiaux. Il repose essentiellement sur 17 objectifs, appelés Objectifs de développement durable (ODD). Les ODD portent une vision du développement durable qui recouvre des aspects sociaux, économiques et environnementaux et qui devrait être réalisée à l'horizon 2030. La mise en œuvre des ODD obéit à une approche participative. Autrement dit, elle est de la responsabilité commune des différents États, du secteur privé, de la communauté scientifique et de la société civile.



Valiant assume également ses responsabilités à cet égard. D'une part, nous soutenons les 17 objectifs et, d'autre part, nous prenons diverses mesures pour contribuer à atteindre un grand nombre d'entre eux. Au moyen d'une analyse interne, nous avons identifié au cours de l'exercice sous revue les objectifs sur lesquels nous pouvons agir concrètement, ceux qui s'appliquent à notre activité ainsi que ceux qui nous permettent d'avoir une incidence positive sur la société et l'environnement. Dans cette optique, nous privilégions tout particulièrement les objectifs ci-après :



Objectif 4 : éducation de qualité

Une solide formation de base ainsi qu'une formation et un perfectionnement continus des employés sont les prérequis d'un site économique performant et contribuent durablement à la compétitivité de la population sur le marché du travail. À cet effet, nous investissons largement dans la formation continue de nos collaborateurs de tous âges et toutes fonctions, par le biais de mesures on the job ou de formations continues internes et externes et de certifications. Outre une importante offre de places d'apprentissage, nous collaborons avec des instituts de formation suisses.



Objectif 5 : égalité entre les sexes

Valiant s'engage activement en faveur de l'égalité entre hommes et femmes. Afin de promouvoir de manière ciblée les collaboratrices et les femmes cadres, nous avons pris des mesures spécifiques. Valiant garantit l'égalité salariale entre hommes et femmes. À cet effet, celle-ci est régulièrement contrôlée et des mesures sont adoptées en vue de la garantir, si besoin est. Lorsqu'elle recrute, Valiant ambitionne de trouver la personne la plus qualifiée et la plus appropriée pour occuper un poste.



Objectif 8 : travail décent et croissance économique

Valiant s'engage sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur pour une croissance économique durable et un travail décent. Ainsi, notre modèle d'affaires axé sur la durabilité nous permet de proposer une offre complète et compréhensible portant sur toutes les questions financières se posant aux PME et aux indépendants, l'épine dorsale de notre économie. Plus de 90 % des biens et services acquis proviennent de notre zone d'activité. Nous offrons à nos collaborateurs des conditions de travail modernes, flexibles et donc compatibles avec la vie de famille ainsi que la possibilité de réduire leur taux d'occupation à 80 % quelle que soit la fonction.

Évolution de l'économie régionale

Nous avons la conviction, à travers notre modèle d'affaires simple, de contribuer activement au développement économique, culturel et social de la Suisse, ce dont profite l'ensemble de la population. Notre démarche s'articule autour de nos fonctions-clés : recevoir de l'argent, le gérer soigneusement et le prêter. Nous bouclons ainsi le circuit monétaire au niveau national.

Financement de l'économie réelle

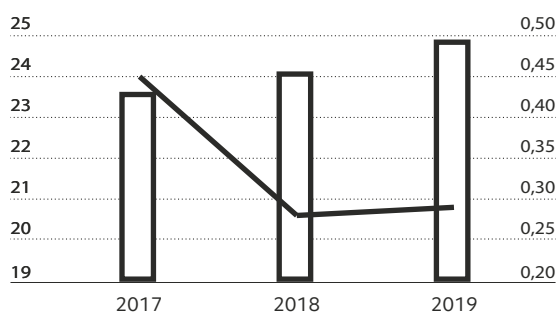
En finançant l'économie réelle en Suisse, en particulier dans notre zone d'activité, nous prenons part au développement de la société, de l'économie et de l'environnement. La part des financements de l'économie réelle et des investissements constitue un indicateur dans la mesure où elle nous permet de mesurer notre modèle d'affaires, à la fois responsable et durable. Les crédits ou les investissements doivent être considérés sur le plan de l'économie réelle et en termes de valeurs lorsqu'ils sont au profit de secteurs économiques qui se distinguent par la production de biens et services réels ou sont affectés au financement d'immeubles et contribuent, directement ou indirectement, au développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement au niveau local. Chez Valiant, quelque 70 % du total du bilan prennent la forme de prêts à l'économie réelle. Cela reflète notre responsabilité en tant que prestataire financier en faveur de l'ensemble de nos parties prenantes.

Financement de la propriété du logement

Le financement de biens immobiliers constitue depuis toujours le pilier de notre modèle d'affaires. Nous suivons donc le marché immobilier de très près, afin d'identifier suffisamment tôt les éventuels risques et de pouvoir engager les mesures nécessaires dans le cadre de notre politique de crédit prudente. De plus, les immeubles financés sont évalués à l'aune de nos propres directives. Par conséquent, nos financements immobiliers ne se basent pas sur les prix parfois surfaits sur le marché. Dans le processus d'autorisation des financements immobiliers et grâce à nos processus de conseil institutionnalisés, nous faisons en sorte que

nos clients ne soient pas exposés à des risques financiers inconsidérés. Nous évitons les financements d'immeubles exposés à des risques inconsidérés. Notre approche prudente et durable des financements a notamment permis de faire en sorte que les créances compromises restent stables à un faible niveau, alors même que le volume de prêts a augmenté ces trois dernières années.

Politique de crédit prudente en chiffres



- Total des créances en milliards de CHF
- Créances compromises en % des créances

Notre approche claire et peu risquée ne nous a pas empêchés, en 2019 également, de réaliser le rêve de nombreux clients de posséder leur propre logement et de les accompagner en les conseillant jusqu'au terme du processus.

Un partenaire pour les PME

Valiant a toujours été une banque traditionnelle pour les PME, qui sont nombreuses, de même que les indépendants, parmi sa clientèle. Afin de consolider cette compétence, nous développons en permanence nos services de conseil à l'intention des petites et moyennes entreprises. Nous épaulons par ailleurs nos clients au-delà des opérations financières journalières, par exemple dans le domaine de la planification successorale.

Planification de la succession

Les PME et les indépendants forment l'épine dorsale de notre économie. On voit l'importance que revêt leur pérennité. Dans cette optique, le règlement de la succession à la tête d'une entreprise est chose très complexe, opérationnellement et même financièrement, et représente un défi de taille

pour toutes les personnes concernées. Et il n'existe pas de solution toute faite. Aussi l'élaboration d'un concept successoral sur mesure exige-t-elle de recourir aux compétences de spécialistes. Plus on s'y prend tôt, plus les perspectives sont bonnes : nous accompagnons nos clients dans la planification et la mise en œuvre de leur succession et pilotons à leurs côtés les entreprises vers un avenir fructueux et durable. Pour le bien de nos clients et de notre place économique.

Besoins et protection des clients

Valiant propose à ses clientes et clients une gamme complète de services financiers simples et compréhensibles, d'un seul tenant. Nous assumons pleinement notre rôle d'interface-clé dans le tissu économique helvétique et accomplissons activement nos devoirs sociaux. L'ancrage régional de Valiant, aussi bien dans les pôles économiques que dans les zones rurales, lui permet d'offrir ses services à l'ensemble de la population.

Offre transparente et adaptée aux besoins

À nos yeux, un conseil de bonne qualité, fiable et crédible s'accompagne d'une information transparente des clients au sujet des opportunités et des risques que présentent les produits financiers. Nous enrichissons notre gamme en permanence, afin de faire face à l'évolution des besoins de la clientèle. Nous veillons pour cela à préserver la simplicité et la clarté de nos offres. Dans le même temps, nous proposons des solutions sur mesure avec nos spécialistes ou, si nécessaire, des partenaires externes pour les besoins spécifiques. Prendre les besoins de la clientèle au sérieux et protéger les clients signifie aussi pour nous, dans la gestion de fortune comme dans le conseil en placement, recommander uniquement des produits sans indemnité de distribution dans le cadre de notre activité de conseil. Dans l'entretien-conseil, les conflits d'intérêts éventuels sont également clarifiés vis-à-vis de nos clients. Ce faisant, nous garantissons un conseil neutre et indépendant à notre clientèle. Dans le cas d'opérations sans conseil, les fourchettes des indemnités

éventuelles par catégories de produits sont communiquées aux clients de manière régulière et sous une forme appropriée. En outre, Valiant s'assure, lors de l'octroi de crédits, que les clients ne sont pas exposés à des risques financiers inconsidérés.

Placements durables

De plus en plus de clients souhaitent que leurs placements dégagent non seulement un rendement satisfaisant, mais qu'ils contribuent aussi concrètement au développement durable de l'économie, de la société et de l'environnement. Nous soutenons ces efforts et nous sommes appuyés sur les besoins croissants de notre clientèle à la recherche de placements durables. Dans trois profils de développement durable (investissement responsable, investissement durable et impact investing), nous proposons différentes solutions de fonds durables dans le cadre de notre liste de recommandation de fonds. Ce faisant, nous intégrons les préférences personnelles de nos clients en matière de développement durable dans leurs placements.

Critère d'exclusion et intégration ESG dans les activités de placement

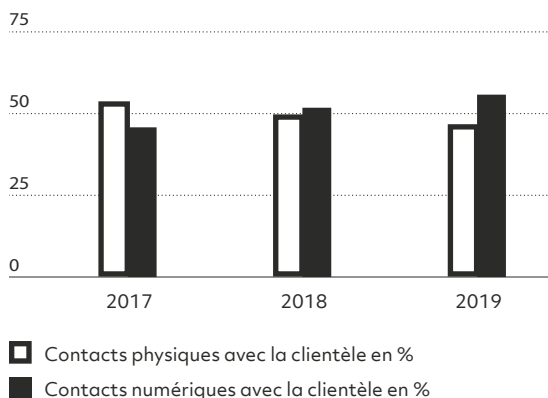
Outre notre offre de solutions de fonds durables, nous avons renforcé nos activités de placement dans le domaine du développement durable. D'une part, nous excluons depuis longtemps, sur la base d'une liste de critères spécifiques, les entreprises particulièrement controversées de l'industrie de l'armement lors de la sélection des titres dans nos fonds ainsi que dans les mandats de gestion de fortune. D'autre part, pour évaluer nos différents produits de placement, nous avons décidé d'introduire les critères ESG de MSCI, un prestataire spécialisé qui a fait ses preuves sur le marché. ESG est l'abréviation anglaise d'« Environment, Social and Governance » et décrit le respect de critères écologiques, sociaux et de gouvernance d'entreprise, plus précisément lors de l'analyse et de la sélection des titres dans le cadre de placements. L'intégration de ces critères ESG nous aide à développer, évaluer et gérer nos produits de placement sur le plan du développement durable ainsi qu'à prendre de meilleures décisions de placement à long terme pour et avec nos clients. Ces mesures se reflètent déjà dans nos produits de placement. Ainsi, nous nous sommes engagés à respecter la note ESG minimale « A » de MSCI

pour nos propres fonds en actions et nos fonds obligataires. Grâce à des mesures ciblées et aux ajustements correspondants, au cours de l'exercice sous revue, nous avons déjà garanti la note minimale « A » pour les produits de placement susmentionnés et l'avons même dépassée pour plusieurs fonds en actions.

Accès aux prestations financières

Le déplacement des besoins de la clientèle vers les canaux numériques est clairement perceptible dans l'univers des prestations financières, comme dans de nombreux autres secteurs d'ailleurs. Ce déplacement est particulièrement marqué chez Valiant depuis trois ans. Il y a trois ans encore, environ 60 % des contacts clients étaient physiques, avant que la tendance s'inverse fin 2018. Ainsi, fin 2019, quelque 55 % de tous les contacts clients intervenaient par voie numérique. Cette évolution conforte notre stratégie : proposer aux clients un conseil et des prestations par le biais de différents canaux, aussi bien physiques que numériques.

Comparatif des interactions numériques et physiques avec la clientèle



Par exemple, l'E-Banking de Valiant a opéré un rajeunissement dès 2018. Il a été enrichi de nouvelles fonctions, qui contribuent à en faire un outil à la fois intuitif et convivial. En outre, pour la clientèle privée, il intègre désormais un assistant financier, qui catégorise automatiquement les recettes et les dépenses et les résume sous forme graphique. Il montre, par exemple, quelle somme a été affectée aux loyers, aux impôts ou à l'achat de denrées alimentaires. Ainsi, les clients ont à tout moment une vue claire de leurs recettes et dépenses. L'assistant financier a été intégré également dans la dernière version de l'application Mobile Banking pour iOS et Android. Il est possible de désactiver la fonction si on le souhaite. Avec le nouvel E-Banking, nos clients profitent d'un grand nombre de nouvelles possibilités : outre une page d'aperçu à la fois claire et conviviale, une saisie facilitée des paiements et une fonction de recherche améliorée, le système propose également des informations à jour sur les cours et d'autres données sur les titres. En plus du renouvellement de l'E-Banking, nous avons fait en sorte que différentes prestations puissent être offertes autant que possible sans barrières. À cet égard, Valiant a décidé, dans l'exercice sous revue, d'équiper tous ses bancomats d'une assistance audio à partir de 2020. Cette nouvelle fonction permet aux personnes aveugles ou handicapées visuelles de naviguer dans le menu et d'utiliser les services des bancomats au moyen d'écouteurs et d'un guidage vocal intégré.

Voie traditionnelle et canal numérique à domicile

Nous constatons aussi que beaucoup de nos clients utilisent différents canaux en parallèle, préférant un conseil personnel ou un service numérique en fonction de la situation et du besoin. Pour satisfaire à ces attentes, Valiant perfectionne tous ses canaux au fur et à mesure des avancées technologiques. Valiant a ainsi conçu et mis au point un type inédit de succursale. On y trouve l'ensemble des prestations d'une succursale classique, associées aux technologies numériques les plus récentes. Nos clients peuvent convenir d'un rendez-vous ou, comme jusqu'à présent, passer spontanément à la succursale. Dans ce cas, un bureau de réception virtuel commence par clarifier leurs besoins. Nos conseillers à la clientèle prennent ensuite le relais, sur place ou par

transmission vidéo. Nos clients ont à leur disposition une infrastructure en libre-service lorsqu'un conseil personnel n'est pas requis. Ce nouveau type de succursale présente plusieurs avantages : horaires d'ouverture plus longs, recours rapide à des experts, éventail des possibilités en libre-service et possibilité de prendre rendez-vous pour un conseil en soirée et le week-end également. Deux premières succursales de ce type ont été ouvertes en 2017 à Brugg et Morges. Après Vevey et l'inauguration d'une nouvelle succursale sur le site de Bâle en 2018, de nouvelles succursales ont ouvert leurs portes à Nyon, Rheinfelden, Saint-Gall et Wil SG durant l'exercice sous revue. L'ouverture de 14 autres succursales est prévue dans des pôles de croissance. Sept succursales sont prévues dans l'espace économique zurichois, d'autres en Suisse du Nord-Ouest, en Suisse romande et en Suisse orientale. De plus, jusqu'en 2022, une soixantaine de succursales seront transformées selon ce nouveau modèle, et la banque proposera encore vraisemblablement des guichets classiques dans 18 succursales principales.

Protection de la sphère privée

La confidentialité et le respect de la vie privée sont essentiels pour notre activité commerciale. Nos clients doivent pouvoir s'en remettre pleinement à nous, en sachant que leurs valeurs patrimoniales et leur sphère privée bénéficient de la confidentialité requise. Afin de garantir qu'à l'avenir également, les données de ses clients soient protégées, Valiant adapte et optimise continuellement ses processus d'affaires. En 2018, nous avons également modernisé la procédure de connexion dans le cadre du nouvel E-Banking. Avec la nouvelle option CrontoSign Push, les clients peuvent simplifier encore la connexion en confirmant la notification Push sur leur téléphone portable. CrontoSign Push constitue une procédure de connexion à la fois simple et sûre ; la modalité habituelle de scannage de la mosaïque n'existe plus.

Protection contre la cyberfraude

Avec l'avancée de la numérisation, l'éventail des activités illégales ne cesse d'augmenter sur Internet comme dans le secteur financier. Outre les particuliers, on observe de plus en plus d'activités criminelles aux dépens des entreprises et des PME. Afin de mettre nos clients autant que possible à l'abri des cyberfraudes, nous prenons différentes

mesures. Nous les mettons ainsi en garde contre les dangers. Par exemple, au moyen d'un article relatif à la cyberfraude dans l'édition de décembre de notre magazine client « ValOr ». En outre, notre site Internet fournit différentes informations concernant la sécurité sur Internet : de courts messages vidéo montrent par exemple comment se protéger contre la cyberfraude, des recommandations de sécurité de base sont données quant à l'utilisation d'Internet, sans oublier une offre de cours pour une utilisation de l'E-Banking en toute sécurité. Outre ces mesures proactives, nous recourons aussi à des systèmes intelligents pour surveiller toutes les transactions de paiement inhabituelles ou suspectes. En cas de soupçon de fraude, nous bloquons les paiements et nous nous renseignons personnellement auprès de nos clients afin de nous assurer que tout est en ordre.

Responsabilité envers la société

Valiant est en premier lieu un prestataire de services financiers. La finalité de ses services est de favoriser le fonctionnement de la société. Nous assumons nos responsabilités au sein de la communauté dans notre zone de marché et entretenons des relations de partenariat. Nous nous efforçons de participer au bien-être financier général en tant que solide partenaire financier. Valiant contribue ainsi à la création de valeur dans la zone de marché, par le paiement d'impôts, le versement de dividendes et de salaires, mais également en s'approvisionnant en produits et services locaux. Plus de 90 % des biens et services acquis proviennent de notre zone d'activité. Ainsi, nous considérons un grand nombre de PME régionales et d'actifs indépendants comme l'épine dorsale de l'économie suisse.

Notre contribution au bien-être financier

Au travers des circuits monétaires nationaux, nous contribuons à créer de la valeur par les éléments suivants :

- En 2019, les charges de personnel se sont élevées à CHF 130,2 millions. Nos collaborateurs sont presque exclusivement domiciliés dans le secteur d'activité de Valiant et

- soutiennent l'économie locale au travers de leur consommation.
- Les autres charges d'exploitation se sont montées à CHF 104,0 millions durant la période sous revue. Dès que nous le pouvons, nous couvrons nos besoins avec des produits et des services provenant de Suisse. Nous soutenons ainsi l'économie locale et renforçons nos liens avec la région.
- Nos actionnaires ont perçu CHF 69,5 millions de dividendes.
- La contribution fiscale s'est élevée à CHF 26,8 millions en 2019, une contribution directe aux finances publiques.
- Près de 2000 mesures de soutien et engagements publicitaires modestes et 50 plus importants (supérieurs à CHF 1 million) ont été accordés l'an dernier dans les domaines du sport, de la culture, de la société, de l'écologie et de l'économie. Nous nous engageons dans les régions où vivent nos clients.
- Valiant étant une organisation politiquement neutre, nous ne finançons en revanche pas d'activités politiques, ni de partis.

Soutien de manifestations d'ordre culturel, social et sportif

Outre notre contribution au bien-être financier, nous soutenons toujours des manifestations culturelles et sociales dans notre zone d'activité. Ainsi, en 2019, nous avons co-parrainé au niveau national le slowUp, à savoir les journées découvertes de la Suisse sans voiture. Avec le slowUp, environ 30 kilomètres de routes sont, une journée entière, bloquées au transport motorisé et mises à la disposition de la population. La participation est gratuite et les tronçons ainsi que les places pour les festivités sont accessibles sans barrières. Le programme général varié le long du parcours contribue à une ambiance exceptionnelle, particulièrement gaie. En 2019, dans 17 régions du pays, près de 400 000 personnes au total se sont baladées sur des routes sécurisées, à pied, à vélo ou en rollers. Le slowUp compte ainsi parmi les principaux rendez-vous sportifs de Suisse pour le grand public.

Valiant s'engage aussi sur le plan caritatif. En 2019, elle a versé CHF 15 000 à l'Opération de Noël de la « Luzerner Zeitung ». Une partie des fonds vient de l'argent collecté lors du concert

d'ouverture du Lucerne Blues Festival. En outre, Valiant a augmenté le montant en faveur des personnes nécessiteuses. Fortement enracinée dans la ville de Lucerne et alentours, Valiant agit ainsi concrètement en faveur de la population de la région. La Banque renonce délibérément pour une bonne cause à son événement clientèle prévu au célèbre festival.

Valiant offre à ses clientes et clients la possibilité de soutenir une œuvre caritative au moyen du chiffre d'affaires réalisé sur leurs cartes de crédit. Avec le programme bonus « surprize » de Visa, des points sont collectés au moyen du chiffre d'affaires réalisé sur la carte de crédit et peuvent être transmis sous forme de dons à des institutions caritatives comme Caritas, Pro Juventute, Médecins sans frontières ou le WWF.

Rôle d'employeur

Nos collaborateurs sont le visage de Valiant et relaient notre culture auprès de nos clients et de nos partenaires commerciaux.

Politique en matière de personnel

Les possibilités étendues en termes de participation et d'organisation offertes à nos collaborateurs, associées à des processus de décision rapides grâce à une structure hiérarchique horizontale, distinguent l'employeur que nous sommes. L'expansion actuelle de nos activités fait naître des opportunités de développement personnel au sein de l'entreprise.

Égalité des chances et diversité

Lorsqu'elle recrute, Valiant ambitionne de trouver la personne la plus qualifiée et la plus appropriée pour occuper un poste. Le profil des nouveaux collaborateurs doit donc répondre de manière optimale aux exigences du poste et à la culture de l'entreprise. Indifféremment du sexe et de l'âge, qu'il s'agisse d'une candidature interne ou externe, les critères de sélection principaux sont les caractéristiques personnelles et les compétences. Valiant recrute également dans d'autres branches d'activité des personnes dotées de compétences comportementales confirmées et désireuses d'acquérir de nouvelles connaissances.

Valiant est convaincue qu'un bon équilibre sur le plan culturel, mais aussi entre hommes et femmes au sein du personnel, améliore le climat de travail, la satisfaction des collaborateurs ainsi que les résultats. À cet égard, il nous tient tout particulièrement à cœur de promouvoir de manière ciblée les collaboratrices ainsi que les femmes cadres. Durant l'exercice 2019, Valiant a mené des entretiens structurés ainsi que des ateliers avec des collaboratrices. L'objectif était notamment d'identifier les causes d'une sous-représentation des femmes au niveau des postes de direction et de mieux cerner les besoins des collaboratrices afin de prendre les mesures qui s'imposent.

Égalité salariale garantie entre hommes et femmes

Valiant applique le principe de salaire égal pour un travail de valeur égale, qu'il s'agisse bien évidemment d'un homme ou d'une femme. Valiant a examiné les différences salariales sur la base du sexe au moyen de Logib, le modèle d'analyse standard développé par la Confédération. Après les mesures spécifiques prises pour garantir l'égalité salariale entre hommes et femmes en 2018, une nouvelle analyse en 2019 a révélé qu'elles avaient porté leurs fruits et que le seuil de tolérance et, partant, l'égalité salariale étaient respectées. De ce fait, aucune nouvelle mesure ne s'est révélée nécessaire.

La réduction des différences salariales entre hommes et femmes restera une priorité, les écarts seront mesurés tous les ans et des mesures seront prévues le cas échéant.

De plus, lors des engagements de personnel, nous prêtons une attention particulière à l'égalité salariale entre hommes et femmes.

Intégration professionnelle des nouveaux collaborateurs

Un programme d'introduction professionnel nous aide à intégrer les nouveaux éléments et à préparer les collaborateurs à leurs nouveaux rôles dès leur entrée en service.

Une autre filière de recrutement est alimentée par les personnes en apprentissage. En 2019, 81 apprentis étaient en formation chez nous, à divers stades de leur apprentissage et répartis entre deux profils professionnels, à savoir des employé(e)s de banque et, depuis 2016, des médiateur(ne)s. Tous nos apprentis ont réussi leurs

examens de fin d'apprentissage en 2019. Valiant veut conserver une large part de ses jeunes talents dans l'entreprise au terme de leur formation. Cette proportion s'est élevée à 75 % en 2019. Nous offrons parallèlement, aux porteurs de maturité motivés, une alternative attrayante aux études, avec la formation bancaire initiale (BEM). En 2019, 22 stagiaires ont choisi cette voie d'accès chez Valiant. De plus, un jeune diplômé a débuté son programme Career Start chez nous. Les plus de 80 apprentis illustrent l'engagement exemplaire de Valiant en tant que banque formatrice en faveur de nos futures générations. Aux candidats à la relève orientés vers la performance et possédant le potentiel requis, nous proposons diverses filières de carrière et des possibilités de développement passionnantes. Nos collaborateurs sont préparés au mieux à occuper des positions de cadre et d'autres postes-clés.

Certification de nos conseillers à la clientèle

Depuis 2017, Valiant certifie ses conseillers à la clientèle auprès de la Swiss Association for Quality (SAQ). SAQ est un centre de compétences neutre et reconnu pour la certification de personnes en Suisse. La certification SAQ comprend un examen écrit et un examen oral. Grâce à des cours de certification adaptés aux exigences en matière de conseil, nous garantissons une qualité constante du conseil à la clientèle. Fin 2019, la majorité des conseillers à la clientèle de Valiant étaient certifiés SAQ. Les nouveaux collaborateurs sont certifiés SAQ dans le cadre de leur entrée en fonction selon le profil de leur poste. Les cours de certification nous permettent d'offrir une plus-value à toutes les parties prenantes. Nos clients profitent d'un conseil de premier ordre, et nos collaborateurs disposent ainsi d'une certification reconnue dans le secteur des prestations financières, tandis que Valiant peut se prévaloir d'un excellent positionnement sur le marché grâce au label de qualité SAQ. Une recertification SAQ est nécessaire après trois ans et passe par la reconnaissance de formations internes.

Formation et perfectionnement ainsi que planification de carrière

Nous apportons un soutien important et efficace aux mesures de formation et de perfectionnement de nos collaborateurs, à tous les échelons, et leur proposons des filières de carrière de spécialiste ou

de cadre. Durant l'exercice sous revue, nos quelque 1000 collaborateurs ont pris part à 4 464 cours pour un total de 274 journées de formation réalisées. Cela correspond à une moyenne de 2,9 journées de formation continue par collaborateur. Outre les formations continues internes, Valiant soutient également un grand nombre de formations continues et stages externes, en offrant des crédits de temps ou en prenant en charge des frais de la formation continue.

La définition de parcours professionnels typiques chez Valiant permet d'offrir des perspectives aux collaborateurs. Ces parcours peuvent nécessiter de franchir les différents échelons au sein d'une fonction ou passent par un changement de fonction. Les carrières peuvent être aussi bien horizontales (même échelon de fonction), que verticales (passage à un échelon de fonction supérieur). Sur la base des compétences des collaborateurs, les lacunes en fonction des exigences de la fonction visée sont comblées au moyen de mesures appropriées. Dans le cadre des parcours professionnels, la relève dans le conseil à la clientèle fait l'objet d'une attention particulière, matérialisée par un plan de développement ciblé. Outre les compétences en matière de conseil, celles touchant à la conduite de personnel font également l'objet de formations, car le leadership est important chez Valiant – pour nos collaborateurs et pour le succès de notre entreprise.

Modèles de temps de travail modernes

L'évolution des exigences de nos clients comme de nos collaborateurs se reflète dans la diversité plus large des modèles de temps de travail. Alors qu'il y a encore une dizaine d'années, un emploi à plein temps s'exerçait du lundi au vendredi, pendant les heures de bureau habituelles, ce modèle cède de plus en plus la place à des formules plus flexibles. Dans un esprit donnant-donnant, ce système permet à nos collaborateurs de concilier avec souplesse leur vie professionnelle, leur vie familiale et leur temps libre. Plus du tiers de nos effectifs travaillent à temps partiel et cette proportion n'a cessé d'augmenter au cours des années passées. Avec des trajets souvent très courts pour se rendre au travail, il en résulte des conditions d'emplois attrayantes, même en dehors des agglomérations. Des initiatives comme l'acquisition de journées de congé supplémentaires et un modèle de temps de travail flexible ainsi que le droit accordé

à tous les employés de ramener leur taux d'occupation à 80 % quelle que soit leur fonction sont autant de mesures ancrées dans l'entreprise. Cette offre a trouvé un écho certain, puisque quelque 200 collaborateurs ont acquis au total plus de 1000 journées de congé supplémentaires durant l'exercice 2019.

Satisfaction du personnel

Nous mesurons la satisfaction du personnel au moyen de sondages collaborateurs structurés, menés tous les deux ans. Les résultats de ces enquêtes fournissent des indications centrales sur la satisfaction et l'engagement des collaborateurs dans l'accomplissement de leurs tâches. Le dernier sondage a eu lieu durant l'exercice 2019. Le taux élevé de participation ainsi que la satisfaction au travail présentent dans l'ensemble une image réjouissante. Un potentiel d'optimisation a toutefois été identifié et des mesures correspondantes ont été engagées.

Santé psychique et service social

Une forte sollicitation dans la vie professionnelle peut affecter la santé au niveau physique ou psychique. Selon l'enquête suisse sur la santé menée en 2017 par l'Office fédéral de la statistique, 20 % des actifs sont toujours ou le plus souvent dans des situations de stress au travail et 19 % sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle ils sont émotionnellement épuisés au travail. Valiant est consciente que des situations de cette nature peuvent survenir en son sein et a pris un certain nombre de mesures allant dans le sens d'une gestion de la santé institutionnalisée. Outre les différentes manifestations et formations sur des thèmes comme l'attention, le pouvoir de l'esprit et l'aménagement de pauses, la transmission des connaissances ainsi que la sensibilisation au thème de la santé et sa prise de conscience jouent un rôle important pour tous les collaborateurs. En cas d'absences imprévues de longue durée pour cause de maladie, les collaborateurs concernés sont accompagnés dans leur processus de réintégration professionnelle par le biais d'un Case Management.

En outre, Valiant coopère avec un service social externe afin de mieux soutenir les collaborateurs confrontés à des situations de vie ou professionnelles difficiles. Ces derniers peuvent ainsi discuter avec un spécialiste neutre et rechercher

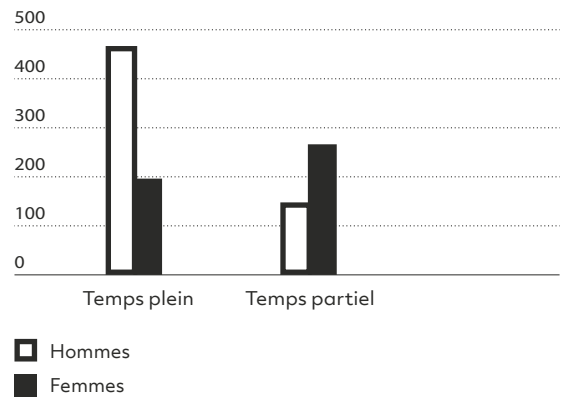
avec lui des solutions appropriées. Le service est disponible entre autres en cas de conflits, mobings et harcèlement sexuels, de problèmes financiers ou d'addiction ou d'autres conflits familiaux. Il est gratuit pour nos collaborateurs dans le cadre d'un conseil de trois heures. Les demandes sont traitées avec toute la discrétion et la confidentialité requises.

Depuis des années déjà, la Poste dispose d'un service dédié à l'aide individuelle, offrant aux collaborateurs le soutien et l'accompagnement de professionnels spécialisés et expérimentés. Les collaborateurs et apprentis de Valiant peuvent aussi faire appel à ce service.

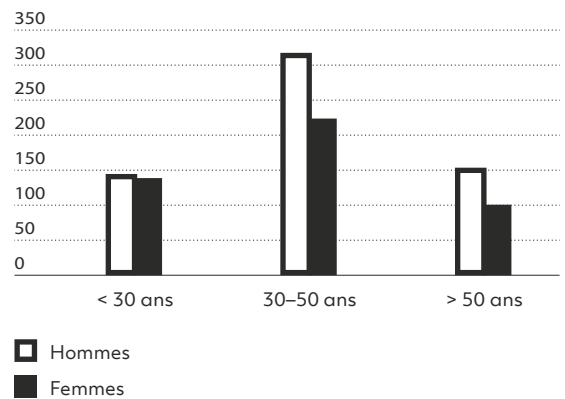
Effectifs

Les chiffres-clés relatifs aux effectifs ont globalement évolué de manière stable. Après avoir traversé une phase d'adaptation de plusieurs années et atteint un plancher fin 2015, les effectifs se sont à nouveau étoffés continuellement au fil des quatre dernières années. Ce mouvement est notamment attribuable au renforcement des compétences de conseil, à l'expansion dans de nouvelles régions ainsi qu'à la fusion avec Triba Partner Bank AG. Fin 2019, Valiant comptait 1045 collaborateurs et 81 personnes en formation, soit une augmentation de 3,2 % par rapport à l'exercice précédent. Le nombre net d'emplois à plein temps s'est accru de 28 unités au cours de l'exercice sous revue.

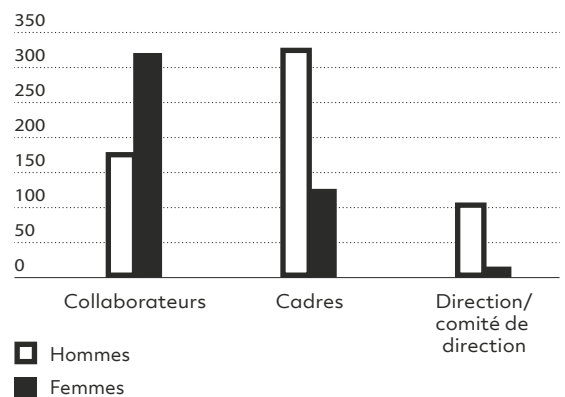
Effectifs par sexe



Effectifs par âge



Effectifs par rang



Caisse de pension – nouveau modèle de rentes

L'allongement de l'espérance de vie et donc la plus longue période de perception de la rente ainsi que le contexte de taux d'intérêt bas posent d'importants défis aux caisses de pension. La sécurité financière à long terme de la caisse de pension est la première condition que le conseil de fondation est tenu de garantir à long terme. Par conséquent, le conseil de fondation de Valiant s'est saisi en 2018 à bras le corps de la question du modèle de rentes actuel et des éventuelles alternatives. Outre la sécurité financière, il tient à éviter les redistributions entre les assurés actifs et les rentiers. Le conseil de fondation a donc évalué différents modèles pour la conception du futur modèle de rentes et procédé à différentes corrections. Outre la réduction du taux de conversion indispensable à partir de 2020, il a été décidé d'introduire un « modèle de rentes variable » pour les rentes à

compter de 2020. Cela signifie que les futurs rentiers participent à la situation financière de la caisse de pension, que l'évolution soit positive ou négative. Le nouveau modèle de rentes variable a été expliqué en détail aux collaborateurs de Valiant sur les différents sites. La caisse de pension de Valiant repose aujourd'hui sur une assise solide avec une marge contributive de provisoire 108,4 %.

Chiffres-clés relatifs aux effectifs	2019	2018	2017
Effectifs	1045	1013	1000
Part totale de femmes en %	43,3	45,4	47,0
Part de femmes cadres et membres de direction en %	26,2	26,5	24,1
Emplois à plein temps (FTE)	918	890	873
Emplois à plein temps (FTE) en moyenne annuelle	905	878	872
Collaborateurs à temps partiel	398	376	374
Taux de travail à temps partiel en %	38,1	37,1	37,4
Femmes en %	65,6	70,9	74,3
Hommes en %	34,4	29,1	25,7
Taux de fluctuation ¹ en %	12,5	13,2	11,7
Nouveaux collaborateurs	154	175	140
Durée d'engagement moyenne en années	8,9	9,2	9,7
Nombre total de personnes en formation	81	82	81
Nombre de stagiaires	22	23	24
Nombre d'apprentis	58	56	55
Nombre de Career Starters	1	3	2
Poursuite des rapports de travail des personnes en formation ² en %	75	79	69
Proportion de personnes en formation par rapport à l'effectif total en %	7,8	8,0	8,1
Coûts de formation et de perfectionnement en milliers de CHF	2 336	2 675	3 160
Nombre de jours de formation en interne par collaborateur	2,9	3,4	3,2
Taux d'absence en %	2,5	3,1	2,8
Rapport salaire maximal/salaire moyen ³	9,4 : 1	10,7 : 1	10,8 : 1
Assurés à la caisse de pension	1 067 ⁴	1 037	984
Bénéficiaires de rentes de la caisse de pension	435 ⁴	435	426
Degré de couverture de la caisse de pension en %	108,4 ⁴	100,5	106,1

¹ Fluctuation nette : tous les départs par décision de l'employé ou de l'employeur

² Stagiaires, apprentis et Career Starters

³ Base = rémunération fixe plus rémunération variable pour l'exercice écoulé.

Le salaire médian se compose de l'ensemble des rémunérations de tous les collaborateurs fixes et est extrapolé à des taux d'occupation de 100 %.

⁴ Données provisoires

Responsabilité envers l'environnement

En conformité avec sa culture d'entreprise, Valiant a une approche respectueuse et attentive de l'environnement et s'efforce de réduire au maximum les conséquences négatives de ses activités.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, nous optimisons l'efficacité énergétique de nos immeubles lors des transformations, nous trions et recyclons nos déchets et nous encourageons le recours aux transports publics pour tous nos déplacements pendulaires. Le présent rapport, par exemple, est imprimé pour la cinquième fois sans impact sur le climat. Différentes publications sont par ailleurs uniquement publiées sur Internet et ne sont plus produites sur un support physique.

Articles promotionnels respectueux de l'environnement

Nous nous efforçons par ailleurs autant que possible d'utiliser des articles promotionnels respectueux de l'environnement. Depuis la mi-2019, nos sacs de sport, très appréciés, sont fabriqués à partir de PET recyclé. De plus, nous avons banni systématiquement les gourdes en plastique de

notre assortiment d'articles promotionnels pour les remplacer par une variante réutilisable à long terme. Précisons que nos ballons sont composés exclusivement de caoutchouc naturel. Le ballon ainsi que la fermeture sont ainsi biodégradables à 100 %. Outre les critères écologiques, nous privilégions autant que possible, comme dans l'exemple ci-dessus, les fournisseurs régionaux.

Impact de l'entreprise sur l'environnement

Depuis 2011, Valiant publie officiellement les chiffres relatifs à sa consommation d'énergie. Avec le concours de la société de conseil Swiss Climate, nous établissons depuis 2016 un bilan écologique exhaustif en termes d'empreinte CO₂ qui répond aux normes ISO 14064-1 et Greenhouse Gas Protocol reconnues à l'international. La vérification du bilan 2019 a été confiée, comme les trois années précédentes, à la société d'audit indépendante true&fair.expert.

Utilisation économe des ressources

Valiant exploite de nombreuses petites succursales qui, en moyenne, consomment beaucoup plus d'énergie de chauffage que des sites ou bâtiments administratifs plus grands. La part prépondérante de notre bilan énergétique est donc imputable à l'énergie de chauffage utilisée pour les différents sites et dépend fortement des températures hivernales, par exemple. Nous veillons par ailleurs, dans toute l'entreprise, à une utilisation parcimonieuse de l'électricité, du papier et de l'eau.

Bilan énergétique et CO ₂ 2019	Quantité 2019	t CO ₂ e ¹ 2019	t CO ₂ e ¹ 2018	t CO ₂ e ¹ 2017
Scope 1 – émissions directes				
Chauffage (gaz naturel, mazout, bois)	4 533 755 kWh	1 127	936	1 336
Voyages d'affaires (véhicules professionnels)	92 783 l	230	196	186
Total émissions directes		1 357	1132	1522
Scope 2 – émissions indirectes				
Consommation électrique	4 382 967 kWh	508	460	472
Chauffage (chauffage à distance)	1 733 867 kWh	123	160	114
Total émissions indirectes		631	620	586
Scope 3 – autres émissions indirectes				
Approvisionnement en énergie	Divers	498	467	534
Voyages d'affaires (moyens de transport externe tels que train, avion, voiture privée)	1 049 168 km	90	74	70
Déplacements pendulaires	10 861 090 km	834	801	787
Papier	39 573 kg	40	14	48
Ordres d'impression	102 553 kg	124	221	247
Eau	20 281 l	10	6	19
Total autres émissions indirectes		1 596	1 583	1 705
Total émissions CO₂		3 584	3 335	3 813

¹ En tonnes équivalents CO₂

Dimensions environnementales du crédit

Outre les émissions produites par nos activités, nous tenons également compte de l'impact environnemental de l'octroi de crédits, des estimations immobilières et de l'examen des risques des financements. Le principe d'une action réfléchie, respectueuse et durable envers l'environnement est par ailleurs énoncé dans notre code de conduite. Ce document, auquel l'ensemble de nos collaborateurs est tenu de se conformer, est publié sur notre site Internet.

Critères d'exclusion pour les financements

De par notre ancrage de longue date dans nos régions, nous connaissons notre clientèle et sommes ainsi déjà en mesure d'estimer avec justesse le respect de critères écologiques ou sociaux dans le cadre des engagements de crédit. Toutefois, afin de rendre les méthodes d'attribution plus contraignantes et de mieux intégrer le principe de gestion durable, auquel nous croyons, le conseil d'administration a opté pour l'intégration de critères d'exclusion dans les opérations de financement. Ainsi, nous évaluons désormais les financements de projets pour la clientèle entreprises et commerciale à l'aune de thèmes sociaux et environnementaux controversés. Si nos normes ne sont pas respectées, la transaction est rejetée. Il s'agit en particulier des critères d'exclusion suivants :

- Projets sans traçabilité des flux de financement
- Financement direct de projets dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du lignite et du charbon
- Financement de projets en vue de la fabrication d'armes militaires complètes
- Financement de projets aux retombées sociales négatives
- Financements de projets dans l'agriculture et la sylviculture non durables, dans la pêche et la pisciculture non durables ou dans l'expérimentation animale

Dans l'exercice sous revue, les critères définis ont été intégrés dans le processus d'octroi de crédit et sont appliqués, depuis le 1^{er} octobre 2019, dans toutes les nouvelles opérations. Les conseillers à la clientèle des segments Clientèle entreprises et Clientèle commerciale ont été sensibilisés et formés en conséquence au moyen des supports de conduite et d'une documentation spécifique.

Les apprentis s'engagent en faveur de l'initiative « myclimate Company Challenge »

Durant l'exercice sous revue, 13 apprentis de deuxième année ont contribué à améliorer le développement durable au sein de Valiant. Par petits groupes, ils ont pris part au projet « myclimate Company Challenge », un concours interne à l'entreprise destiné aux apprentis et portant sur les thèmes de la protection climatique et de l'efficacité énergétique. Après une manifestation d'introduction sur le développement durable, à laquelle le président du conseil d'administration a également pris part, les apprentis réunis en groupes ont réfléchi à cinq idées de projet susceptibles d'améliorer la durabilité de Valiant sur le plan écologique. Dans le cadre du concours, le jury s'est finalement prononcé pour le projet « BeMobile », qui propose de numériser les formulaires de conseil, actuellement disponibles sur support papier, afin de réduire la consommation de papier et ainsi d'améliorer l'efficacité des processus. Le formulaire de conseil au format papier permet actuellement au conseiller à la clientèle de structurer l'entretien-conseil et de saisir toutes les informations nécessaires audit entretien. Avec la numérisation complète de ce formulaire, le groupe de projet table sur une réduction annuelle des émissions de CO₂ de quelque 68 tonnes. Dans le cadre de leur travail de projet, les apprentis ont contribué à promouvoir davantage encore l'écologie au sein de Valiant. La faisabilité des différentes idées est examinée en conséquence.

Culture d'entreprise et compliance

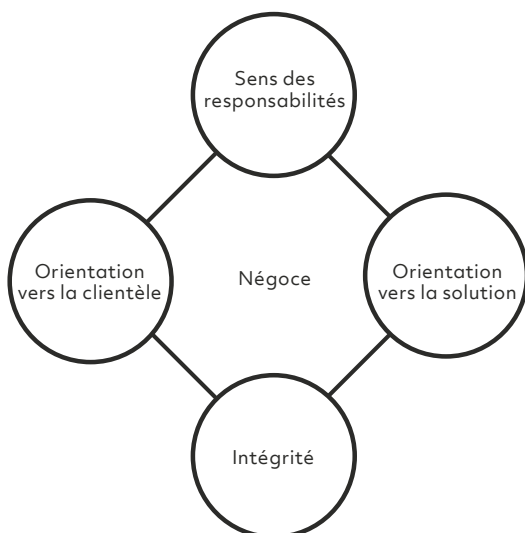
Valiant pratique une culture ouverte et fondée sur des valeurs, en interne comme en externe. Parce que les services financiers reposent sur une confiance mutuelle, Valiant accorde une place centrale à la déontologie.

Éthique des échanges commerciaux

Notre culture d'entreprise est ancrée dans notre code de conduite. Elle se fonde sur quatre valeurs qui dictent nos actions au quotidien. Ces valeurs définissent le cadre dans lequel nos collaborateurs prennent des décisions au service des intérêts de Valiant et intègrent notre culture.

La directive relative au code de conduite entrée en vigueur en 2015 énonce nos attentes envers les collaborateurs, et fixe des limites en matière de comportement accepté. Elle définit aussi la procédure applicable lorsqu'un collaborateur suspecte ou constate une violation dudit code de conduite. Outre des interlocuteurs internes, les collaborateurs peuvent également recourir, depuis 2015, à un système de signalement anonyme externe qui enregistre les déclarations faisant état de harcèlement, de discrimination, de mobbing ou de corruption. En 2019, aucune déclaration en ce

Les quatre valeurs de notre culture d'entreprise



sens ne nous est parvenue. Le code de conduite et les dispositions d'exécution correspondantes consignés dans une directive font l'objet d'un examen annuel et peuvent être consultés sur notre site Internet.

Protection et sécurité des données

La protection des données et leur sécurité sont au centre des préoccupations chez Valiant. L'utilisation des médias électroniques par nos collaborateurs, en relation avec les données de la banque et des clients, fait l'objet de différentes directives internes visant au respect des prescriptions légales en matière de secret bancaire, de protection des données et d'archivage, notamment.

Le basculement croissant des services financiers vers le numérique entraîne de nouvelles exigences en termes de protection des données clientèle et bancaires. Nous participons activement à divers comités et groupes d'intérêts afin d'anticiper les nouvelles activités criminelles et de les combattre de manière ciblée. Avec Swisscom, l'opérateur de notre système bancaire central, nous sommes épaulés par un partenaire professionnel expérimenté. Dans le cadre de l'audit prudentiel de base, l'organe de révision a entre autres également examiné les secteurs informatique et externalisation de domaines et processus d'activité, et n'a rien constaté à cet égard.

Respect des dispositions légales

Le premier de nos devoirs est le respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des obligations de diligence édictées par l'Association suisse des banquiers. En 2019, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement aux dispositions légales. Pour assurer en permanence ce haut niveau de service, les collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à des thèmes spécifiques et formés en conséquence. Selon leur domaine d'activité, les nouveaux collaborateurs bénéficient de toutes les formations nécessaires, en particulier en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, grâce à des modules d'e-learning. Ces formations doivent impérativement être suivies dans un délai de deux mois suivant l'entrée en fonction du nouveau collaborateur. De plus, dans l'exercice sous revue, tous les collaborateurs ont suivi des modules d'e-learning concernant la sécurité sur Internet et la protection des données, et les

secteurs concernés ont suivi la formation relative aux services juridiques « Prévoyance et auto-détermination ».

Stabilité de l'entreprise

Capitaux propres solides

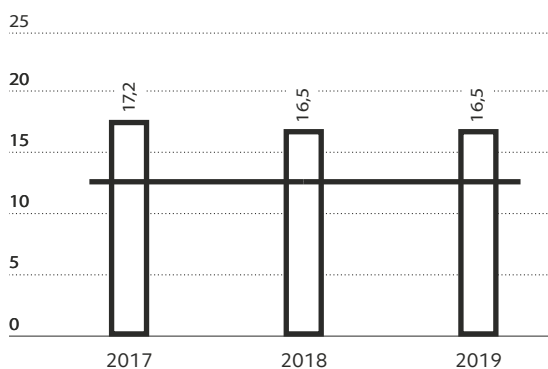
La réussite durable de notre entreprise est tributaire d'une assise financière solide. Assurer une robuste dotation en fonds propres est un moyen d'y parvenir. Ces dernières années, les autorités ont considérablement durci les exigences à cet égard. Ainsi, le volant anticyclique de fonds propres a été relevé pour les crédits garantis par des immeubles d'habitation en Suisse : les banques doivent couvrir leurs créances hypothécaires avec davantage de capital afin d'être plus résistantes en cas d'évolution négative du marché immobilier. La dotation en capital, dans le cadre de la planification du capital de Valiant, est calculée sur la base de plusieurs scénarios macroéconomiques et examinée régulièrement.

Valiant entend avoir des réserves de capitaux propres qui dépassent les exigences de la FINMA. À l'échelle du groupe, Valiant affiche un ratio de fonds propres total de 16,5 %, dépassant ainsi largement les exigences de la FINMA.

Bonne notation de Moody's

Depuis 2001, l'agence de notation active à l'international Moody's mesure la solvabilité de Valiant. L'évaluation de Valiant demeure à un niveau élevé depuis plusieurs années. Vous trouverez des informations complémentaires au chapitre « Notations de crédit et prêts » à la page 24.

Ratio de fonds propres total en %



— Exigences minimales FINMA (12 %)

Qualité élevée des débiteurs

Le modèle d'affaires de Valiant repose essentiellement sur les opérations de crédit. Valiant finance principalement des biens immobiliers pour la clientèle privée, des indépendants et des petites et moyennes entreprises. Les prêts avec une couverture non garantie par gage revêtent une moindre importance dans notre activité commerciale. Ainsi, quelque 94 % de nos prêts sont couverts par des hypothèques. Les biens immobiliers financés se composent à environ 80 % d'immeubles d'habitation et sont situés à raison d'environ trois quarts dans les cantons de Berne, d'Argovie et de Lucerne. C'est pourquoi nous ne connaissons pas seulement nos clients personnellement, mais nous maîtrisons aussi les conditions du marché immobilier local. Notre présence est également limitée dans les régions immobilières exposées et fait l'objet d'un suivi permanent. Autant de spécificités qui soulignent la qualité élevée de notre portefeuille de crédit et contribuent ainsi de manière déterminante à l'évolution durable et sûre de notre banque.

Portefeuille de crédit de qualité élevée



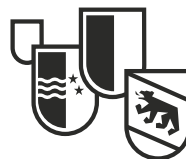
Garanties hypothécaires

Environ 94 % de nos prêts sont garantis par hypothèques.



Base stable

Les immeubles financés se composent à plus de 80 % d'immeubles d'habitation.



Proximité des immeubles financés

Environ 75 % des prêts garantis par hypothèques se situent dans les cantons de Berne, Argovie et Lucerne.